

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 16/02/2009

Date de convocation : 9/02/2009

Date d'affichage : 9/02/2009

L'an deux mil neuf, le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Georges GUENET, Yann LEBOURG et Jean JACQUES.

Monsieur Lionel CHAINON a donné procuration à Madame Edith PATY.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Approbation des comptes administratifs 2008

L'ensemble du Conseil a approuvé les chiffres suivants :

COMMUNE

Section de fonctionnement :

Résultat reporté N-1 :	78 932,02 €
Dépenses :	164 635,47 €
Recettes :	191 767,79 €
Excédent :	106 064,34 €

Section d'investissement :

Résultat reporté N-1 :	- 34 757,18 €
Dépenses :	133 545,79 €
Recettes :	93 552,34 €
Déficit :	- 74 750,63 €

Report à nouveau : 31 313,71 €

ASSAINISSEMENT

Section d'investissement :

Déficit d'investissement N-1 :	- 3 074,54 €
Dépenses :	82 584,02 €
Recettes :	39 783,64 €
Déficit :	- 42 800,38 €

Section d'exploitation :

Résultat reporté N-1 :	27 396,68 €
Dépenses :	8 778,74 €
Recettes :	18 786,17 €
Excédent :	10 007,43 €

Report à nouveau : - 8 470,81 €

C.C.A.S.

Résultat reporté N-1 :	1 724,96 €
Dépenses :	684,66 €
Recettes :	547,12 €

Report à nouveau : 1 587,42 €

2) Vote des subventions 2009

Le Conseil Municipal, procédant à la préparation du budget primitif 2009, oùi l'exposé de Monsieur le Maire, vote les subventions suivantes :

- C.C.A.S	500 €
- Comité des Fêtes	1 080 €
- Association anciens travailleurs Le Neubourg/Vitot	139 €
- Union des Maires et Elus de l'Eure	84 €
- Union des Maires du Canton	40 €
- Mutuelle du Trésor	24 €
- Papillons Blancs	53 €
- Croix Rouge du Neubourg	58 €
- Football Club Epégar	169 €
- Association Epégar Gym	53 €
- ACTRTP France Télécom	6 €
- Association sclérose en plaques	51 €
- Diverses oeuvres autorisées	120 €

TOTAL..... 2 377 €

Monsieur LEBOURG suggère de prévoir une subvention pour l'association « Allons dans le Jura », qui va organiser un voyage scolaire concernant certains enfants de la commune. Ce point sera rediscuté lors de l'élaboration du budget.

3) Résultats de l'enquête publique liaison RD 438 --) le Neubourg

En résumé, le Commissaire Enquêteur est favorable au projet de déviation. A Aillet le projet de pont serait abandonné au profit d'un rond point.

4) Référents « ordures ménagères » et « maître composteur »

Suite à la demande de la Communauté de Communes, Monsieur LELARGE est désigné comme référent pour les ordures ménagères, et Monsieur LEBOURG en tant que référent « maître composteur ».

5) Affaires en cours

- **Achat d'une débroussailleuse**

Monsieur GUENET suggère l'achat de ce matériel, actuellement en promotion au prix de 609 €. Le Conseil donne son accord pour cet achat. La commande sera passée le 17 février.

Cette somme devra être prévue au budget Investissements 2009.

- **Remplacement des panneaux indicateurs**

Monsieur TOUZE a fait faire un devis pour remplacer l'ensemble des panneaux ayant disparu à plusieurs endroits dans la commune. Coût total : 565,80 €, à prévoir également dans les investissements 2009.

- **Tournée de voirie du 12/02 avec la CDC**

Les travaux suivants sont à envisager :

- un panneau « interdit aux poids lourds et aux engins agricoles » à poser rue marquis (suite à la pétition des riverains) et rue du bois Cordieu
- arasements de bordures rue Saint Michel et rue du champ de bataille
- trous dans la chaussée à boucher jusqu'à la discothèque
- route de la londe : protection du mur (près de la maison de Mlle Hemeryck)
- installation d'une aire de stockage pour les poubelles des futurs habitants de la rue de la croix blanche
- étude pour la pose d'un miroir à la sortie du chemin d'Honfleur
- saignée à faire mare de la londe
- voir le problème des flaques d'eau stagnantes rue du champ rouget

6) Questions diverses

- **Devis de la SARL Morisse et COQUIN (travaux d'élagage)**

Apparemment les devis ne sont pas adaptés aux besoins réels de la commune. Il est donc décidé de refaire un cahier des charges listant les travaux qui sont vraiment nécessaires, et de consulter les trois entreprises paysagistes avec lesquelles la commune a l'habitude de travailler.

- **Repas des aînés 2009**

Le gérant de l'auberge de l'Ecurie, prestataire de 2008 pour cette manifestation, souhaiterait savoir dans les meilleurs délais si c'est lui qui assurera le repas de cette année.

Madame DEBAISIEUX et Monsieur TOUZE sont chargés de recontacter cette personne afin de lui donner une réponse, après consultation du gérant de l'auberge de la Mère Boutard.

- **Demande d'utilisation de la salle polyvalente par le club «Du soleil pour tous » (joueurs de cartes)**

Lors d'une réunion entre le maire, les adjoints et les membres du Bureau du club, les dispositions suivantes ont été prises :

- un courrier rédigé par le club va être distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune afin de leur proposer une éventuelle adhésion au club
- une décision sera prise pour le prêt de la salle polyvalente en fonction du nombre de personnes intéressées.

- **Dossiers urbanisme en cours**

Monsieur TOUZE fait un point rapide sur les projets en cours d'instruction :

Permis de construire	MONSIEUR RUPIN	1 maison individuelle résidence Marquaise
	MR ET MME PEREIRA	1 maison avec 2 logements rue du moulin prieur
Déclarations préalables	MR ROUX	Ouvertures toit et aménagement des combles
	MR ET MME DUNEUFGERMAIN	Remplacement de la porte et de toutes les fenêtres de la maison

La séance est levée à 23h30

Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 30 mars 2009 à 20h30.